

Durée

3,50 heures (1/2 journée)

Pré requis

- * Néant
- * L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

Méthode pédagogique

- * Mise en situation
- * Echanges d'expérience.

Moyens pédagogiques

- * Bac à feu écologique
- * Extincteurs à eau pulvérisée, et à dioxyde de carbone.
- * Support vidéo.
- * Support pédagogique remis à chaque stagiaire.



L'animation est réalisée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.

Personnes concernées

L'ensemble du personnel.

Type de formation: Présentiel**Objectifs**

- * Acquérir un comportement et une gestuelle efficace en mettant en œuvre un extincteur pour lutter contre un départ de feu.
- * Donner l'alerte.

Durée de validité

Article R.4141-2 : « l'employeur informe les travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité d'une manière compréhensible pour chacun. Cette information ainsi que la formation à la sécurité sont dispensés lors de l'embauche et chaque fois que nécessaire »

Parcours pédagogique**1. Préambule (0.25 heure)**

Présentation des objectifs de la formation.

Présentation du programme de la formation et de l'organisation pratique.

2. Partie théorique (2 heures):

La réglementation,

Les causes de feux de l'incendie,

Les consignes de sécurité :

L'affichage

- L'incendie,

*Donner l'alerte,

*Les moyens d'alerte,

- L'accident,

- L'évacuation.

La combustion et le triangle du feu,



Les différents moyens de lutte contre l'incendie,

Les différentes classes de feu,

Identifier les différents types d'extincteurs et leurs fonctionnements,

Comment lutter contre le feu ?
la mise en œuvre des extincteurs.**3. Partie pratique (1 heure):**

Exercices sur feux réels avec un simulateur.

Utilisation d'extincteurs à eau et au dioxyde de carbone.

**4. Contrôles des connaissances (0.25 heure):**

Evaluation théorique: test de connaissances type QCM de 10 questions (pas de question éliminatoire)

Evaluation pratique : intervention sur une catégorie de feu.

Correction collective et reprise en commun de la bonne pratique n'ayant pas été assimilée.

Attestation de formation délivrée en fin de formation